

2010-11-01 : Procès-verbal d'une séance ordinaire, tenue au lieu et à l'heure des sessions, le lundi 1^{er} jour du mois de novembre 2010 à 20 h et à laquelle assistent, sous la présidence de M^{me} la mairesse Marie Désilets, les membres du Conseil suivants : M^{mes} Francine L. Champagne et Liette Desfossés ainsi que MM. Patrice Pinard, Simon Boucher, Léo Benoit et David Aucoin.

La séance est ouverte à 20 h. M^{me} la mairesse Marie Désilets préside l'assemblée. Elle souhaite la bienvenue aux membres de l'assistance.

Marlène Langlois, directrice générale, agit à titre de secrétaire.

LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR _____

Aucune modification ni ajout ne sont apportés à l'ordre du jour.

DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES ÉLUS _____

Les déclarations d'intérêts pécuniaires de M^{mes} Marie Désilets, Francine L. Champagne et Liette Desfossés ainsi que de MM. Léo Benoit et David Aucoin sont déposées durant la présente séance.

PROCÈS-VERBAUX ET SUIVI _____

10-1101 : Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2010

La conseillère Francine L. Champagne propose l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre dernier tel que soumis.
Adopté à l'unanimité des conseillers.

Aucune question n'est soulevée par les membres du Conseil relativement au suivi des séances du Conseil.

DEMANDES SPÉCIALES _____

Aucune demande n'est formulée par les membres de l'assistance.

RÉGLEMENTATION _____

10-1102 : Renouvellement de l'entente Loisirs 2011 avec la ville de Warwick

Le conseiller Patrice Pinard propose l'adoption de l'entente loisir pour l'année 2011 présentée par la ville de Warwick. Les frais de non résidents sont fixés à 220 \$ par inscription pour le hockey mineur et le patinage artistique, à 73 \$ pour le cours «Apprendre à patiner» 10 semaines, à 76 \$ pour la bibliothèque et les terrains de jeux et à 33 \$ pour le soccer, le tennis, la piscine et le baseball mineur. M^{me} la mairesse Marie Désilets et la secrétaire-trésorière Marlène Langlois sont autorisées à signer, pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton, ladite entente avec la Ville de Warwick.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

10-1103 : Renouvellement de l'entente Loisirs 2011 avec la ville de Victoriaville

Le conseiller Patrice Pinard propose que soit acceptée l'entente loisir 2011 présentée par la ville de Victoriaville dans laquelle les frais de non-résidents sont fixés à 158 \$ par inscription. Il est de plus résolu d'autoriser la mairesse M^{me} Marie Désilets et la secrétaire-trésorière Marlène Langlois, à signer, pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton, ladite entente avec la ville de Victoriaville.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

DÉCISIONS

10-1104 : Arrérages de taxes 2010

La conseillère Francine L. Champagne propose que des avis recommandés soit transmis aux propriétaires dont les taxes comprennent des sommes impayées depuis l'année 2008 et qui figurent sur la liste déposée par la secrétaire-trésorière. Les personnes concernées auront jusqu'à la fin du mois pour régler leurs arrérages ou prendre entente avec la municipalité pour le règlement de ces sommes dues.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

10-1105 : Calendrier 2011 des séances ordinaires du Conseil

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier des séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Simon Boucher et résolu que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du Conseil municipal pour 2011, qui débuteront à 20 h et qui seront tenues les jours suivants :

Le lundi 10 janvier	Le lundi 7 février
Le lundi 7 mars	Le lundi 4 avril
Le lundi 2 mai	Le lundi 6 juin
Le lundi 4 juillet	Le lundi 15 août
Le mardi 6 septembre	Le lundi 3 octobre
Le lundi 7 novembre	Le lundi 5 décembre

Il est de plus résolu qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général et secrétaire-trésorier, conformément à l'article 434 du Code municipal.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

10-1106 : Remboursement annuel au fonds de roulement

Le conseiller David Aucoin propose que le fonds de roulement soit renfloué de 5 903,50 \$ pour l'année 2010, cette somme correspondant au troisième versement des cinq prévus pour le remboursement de l'emprunt pour l'achat du tracteur et du chargeur.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

10-1107 : Emprunt temporaire pour le paiement des dépenses relatives au programme PRECO

La conseillère Liette Desfossés propose qu'un prêt à demande d'une durée maximum de douze mois soit contracté avec la Caisse Desjardins du Sud-des-Bois-Francis pour le financement temporaire des travaux du programme de réhabilitation des conduites (PRECO). La somme empruntée

est équivalente au montant autorisé par le MAMROT par le règlement d'emprunt n° 98, soit 902 290 \$ et portera intérêt au taux de 2,06 %. La mairesse Marie Désilets et la secrétaire-trésorière Marlène Langlois, sont autorisées, pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton, à signer les documents relativement à cet emprunt.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

10-1108 : Mutation de personnel à la direction générale

Suite à la demande de la directrice générale et secrétaire-trésorière Marlène Langlois de diminuer ses tâches et responsabilités ainsi que ses heures de travail, il est unanimement résolu que le Conseil procède à l'ouverture d'un nouveau poste d'agente administrative/adjointe à la direction générale. Une entente écrite prévoyant les modalités de ces changements sera élaborée entre la municipalité et M^{me} Langlois et sera déposée lors d'une séance ultérieure du Conseil.

10-1109 : Mandat à une firme de recrutement de personnel

Le conseiller Léo Benoit propose qu'une offre de services soit demandée à quelques firmes de la région spécialisées dans le recrutement de personnel pour le poste de directrice générale/directeur général. L'offre de services devra inclure le coût de tout le processus soit, de la préparation de l'affichage d'emploi jusqu'aux entrevues de sélection des candidats.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

10-1110 : Formation pour les élus

La conseillère Francine L. Champagne propose que le conseiller David Aucoin soit autorisé à suivre la formation donnée par la FQM portant sur Le rôle des acteurs municipaux en gestion financière et les pratiques performantes qui aura lieu à Villeroy le 13 novembre prochain. L'inscription est fixée à 260 \$, plus taxes. Les frais de déplacement sont à la charge de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

10-1111 : Aide financière à Partenaires 12-18 Arthabaska pour l'année 2011

Le conseiller Patrice Pinard propose que la municipalité soutienne financièrement la structure **Partenaires 12-18 Arthabaska** dans la localité pour l'année 2011. La participation de la municipalité a été fixée à 3 214,40 \$, soit 2,05 \$ par habitant. Un soutien matériel est également accordé et se traduit par la fourniture d'un local pour les rencontres des adolescents accompagnés des intervenants.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

10-1112 : Location gratuite pour l'activité spéciale des Cuisines collectives

La conseillère Francine L. Champagne propose d'accorder une gratuité de salle aux Cuisines collectives pour la tenue de la journée de cuisine thématique régionale qui a eu lieu au Centre communautaire le 29 octobre dernier.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

10-1113 : Nomination de la représentante et de la responsable de la bibliothèque

Le conseiller David Aucoin propose que M^{mes} Lise Désilets et Francine L. Champagne soient reconduites à leurs postes respectifs de responsable et de représentante de la bibliothèque municipale pour l'année 2011.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

10-1114 : Contrat pour le déneigement des édifices publics et de l'accès à la tour de communication de Vidéotron

Le conseiller Léo Benoit propose que le contrat pour le déneigement des édifices publics et l'accès à la tour de télécommunication de Vidéotron soit accordé à Les Entreprises Marcel Camirand enr. à des coûts respectifs de 7 336,88 \$ et de 1 693,13 \$, taxes incluses. Ce prix vaut pour les trois prochaines années, sans indexation.

Il est de plus à préciser que l'accumulation de nouvelle neige sur les espaces à entretenir des édifices publics ne doit pas dépasser sept centimètres (7 cm) et ce, pendant toute la durée de la précipitation.

La mairesse Marie Désilets et la secrétaire-trésorière Marlène Langlois, sont autorisées, pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton, à signer le présent contrat.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

10-1115 : Contrat de déneigement de la rue privée de la route Gélinas

La conseillère Francine L. Champagne propose que le contrat pour le déneigement de la rue privée de la route Gélinas pour l'hiver 2010-2011 soit accordé à Les Entreprises Marcel Camirand enr. pour un montant de 1 467,38 \$, taxes incluses, payable en deux versements égaux le ou vers le 1^{er} novembre 2010 et 15 janvier 2011.

La mairesse Marie Désilets et la secrétaire-trésorière Marlène Langlois, sont autorisées, pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton, à signer le présent contrat.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

10-1116 : Participation financière à la Guignolée 2010

Le conseiller David Aucoin propose que la Municipalité participe financièrement et matériellement à l'activité Guignolée 2010. Le prêt du camion de la municipalité, avec un conducteur (si disponible), ainsi qu'une contribution financière de 20 \$ par panier pour les familles de Sainte-Clotilde-de-Horton dans le besoin seront accordés afin d'aider les plus démunis.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

10-1117 : Allocation d'un budget pour la soirée des fêtes/«Party» de Noël

Le conseiller Simon Boucher propose qu'une somme de 1 000 \$ soit allouée pour l'activité Soirée des Fêtes/«Party» de Noël 2010.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

10-1118 : Aide financière pour la construction du parc-école La Sapinière

Le conseiller Simon Boucher propose que la direction de l'école La Sapinière soit informée que la municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton accordera une aide financière de 15 000 \$ pour la construction du parc école local.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

10-1119 : Autoriser divers travaux d'entretien en voirie

La conseillère Liette Desfossés propose que divers travaux d'entretien en voirie municipale soient autorisés, entre autre le nettoyage d'une partie des fossés du 10^e et 11^e rang, le nettoyage de divers ponceaux, des travaux de stabilisation de talus, etc. Le nettoyage des fossés sera fait par Excavation Constant inc. au prix de 5 \$ le mètre pour le nettoyage et, s'il y a lieu, 6,25 \$ pour le creusage des fossés. La longueur à effectuer sera de 3,5 à 4 kilomètres environ. Pour les autres travaux, ils seront effectués en régie interne et les équipements et opérateurs seront engagés à un taux horaire. Le coût total de ces travaux devrait être d'environ 30 000 \$.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

10-1120 : Quote-part 2011 des Loisirs collectifs

Le conseiller Patrice Pinard propose que les municipalités parties à l'entente des Loisirs Collectifs soient informées que la quote-part 2011 a été fixée à 3 700 \$ par municipalité, soit le même montant que l'année 2010.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

10-1121 : Utilisation des freins moteurs dans le secteur résidentiel de la route 122

La conseillère Francine L. Champagne propose qu'une demande soit présentée au MTQ afin d'obtenir l'autorisation d'installer des affiches concernant l'utilisation modérée des freins moteurs à chaque extrémité de la limite de 50 km/h de la route 122, ceci dans le but d'assurer plus de quiétude aux résidents de ces secteurs.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

10-1122 : Remplacement du type d'éclairage des édifices publics

Le conseiller David Aucoin propose que tous les ensembles de tubes d'éclairage fluorescents et ballasts du Centre communautaire et du garage municipal soient remplacés par les éclairages donnant droit à une remise sur achat d'Hydro-Québec par le biais de son programme *Produits efficaces* se terminant le 31 décembre prochain. Le contrat, confié à Contro Lectric enr., prévoit la fourniture de 388 tubes fluorescents et 194 ballasts électroniques.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

ADOPTION DES COMPTES

10-1123 : Adoption des comptes

La conseillère Francine L. Champagne propose que le paiement des comptes soit autorisé. La liste des comptes présentés, qui totalisent 473 767,16 \$ dont 9 720,91 \$ en déboursés directs des salaires, est annexée à la suite de ce procès-verbal.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussignée, certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le Conseil de cette séance de la Municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton.

VARIA

10-1124 :

Installation d'un puisard sur la rue Principale, près du cimetière

Le conseiller Léo Benoit propose que les travaux visant le remplacement d'un puisard servant à l'égout pluvial soient autorisés. Ces travaux, évalués à 8 575 \$ plus taxes, seront confiés à Excavation J. N. Francoeur inc.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

Aucun autre sujet n'est apporté à ce point de l'ordre du jour.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Demande est faite par une dame de l'assistance à l'effet de rappeler aux citoyens qu'il est interdit de brûler des matières toxiques. Elle aurait récemment été incommodée par les émanations d'un feu extérieur allumé à proximité de chez elle.

Les membres de l'assistance n'ont aucune autre question.

Sur ce, les sujets de l'ordre du jour étant épuisés, le conseiller Simon Boucher propose la levée de la séance à 21 h 10. La séance est close.

La mairesse,

La secrétaire,

Marie Désilets

Marlène Langlois

